

Recyclage - Habilitations électriques travaux d'ordre non électrique - Bo/Ho/HoV

Objectifs

Apporter les connaissances nécessaires pour exécuter, diriger des opérations simples d'ordre non électriques dans le respect des textes réglementaires.

Programme

Règlementation en électricité.
Les grandeurs électriques.
Les effets du courant sur le corps humain.
Les dangers de l'électricité.
Les zones d'environnement.
Les titres d'habilitation.
Les équipements de protection.
La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Méthodes pédagogiques

Salle de formation équipée d'outils multimédias.
Questions réponses, partage d'expériences.
Evaluation théorique réalisée en fin de formation en vue de l'obtention de l'habilitation électrique HoBo.

Public cible

Tout personnel exécutant ou chargé de chantier non électricien qui opère, de manière permanente ou occasionnelle, dans des zones où existent des risques électriques.

Durée

7 heures

Pré requis

Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français.
Etre titulaire de l'habilitation HoBo

Dispensateur de la formation

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et validation de compétences

Dispositif de suivi de formation

Feuille d'émargement par demi-journée.
Attestation de formation professionnelle.

Répartition

100 % théorie

Validation de la formation

Evaluation certificative en fin de séance sous forme d'une questionnaire à choix multiple

Durée de validité

Recommandée tous les 3 ans.